

MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

EDUCATION NATIONALE  
~~L'INSTRUCTION PUBLIQUE~~  
~~DES BEAUX-ARTS~~  
DIRECTION GÉNÉRALE  
de l'ARCHITECTURE  
~~DES BEAUX-ARTS~~  
DIRECTION des MONUMENTS  
HISTORIQUES  
INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE

ARRÊTÉ.

EDUCATION NATIONALE

LE MINISTRE DE L'~~INSTRUCTION PUBLIQUE DES BEAUX-ARTS~~

DES  
MONUMENTS HISTORIQUES.

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et  
notamment l'article 2, ~~de la loi du 23 juillet 1927~~  
~~de la loi du 23 juillet 1927~~  
modifié et complété par la loi  
du 23 juillet 1927

Vu le décret du 18 mars 1924 portant règlement d'administration  
publique pour l'exécution de ladite loi et spécialement les articles 12  
et 31,

Direction des Monuments  
Historiques

BUREAU des TRAVAUX et CLASSEMENTS

Vu l'article 95 de la loi du 26 mars 1927;

Service du Recensement  
des Monuments de la France

La Commission des monuments historiques entendue;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Le maison du roi sise avenue Pasteur à Pont St  
Esprit (Gard)

appartenant à Monsieur P. BRUGUIER-ROUX y demeurant.

est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les  
archives de la préfecture, au maire de la commune de Pont St  
Esprit et au propriétaire.

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution

Paris, le 4 FEV 1948

Par déléation

Le Directeur Général de l'Architecture

T. S. V. P.

*Robt R. DANIS*

15-484-1927 110713

Département :  
GARD

Commune :  
PONT ST ESPRIT

Section : BH  
Feuille : 000 BH 01

Échelle d'origine : 1/500  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 16/07/2013  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des Impôts foncier suivant :  
NIMES 2  
67 RUE SALOMON REINACH 30032  
30032 NIMES CEDEX 1  
tél. 04.66.87.60.67 - fax 04.66.87.60.67  
cdif.nimes-2@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

